

# SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE

## COMITÉ SYNDICAL DU 20 JUIN 2019

Convocations adressées le 14 juin 2019  
Nombre de délégués titulaires présents : 9  
Nombre de délégués votants : 10  
Nombre de délégués titulaires en exercice : 14

### Étaient présents :

Frédéric AUGIS ; Martine BELNOUE ; Alain BENARD ; Rabia HADJIDJ-BOUAKKAZ ; Claude CHESNEAU ; Christian GATARD ; Bernard LORIDO ; Sébastien MARAIS ; Yves MASSOT ; Brigitte PINEAU

### Absent(s) excusé(s) :

Michel GILLOT ; Marie-France BEUFILS ; Christine BEUZELIN ; Corinne CHAILLEUX ; Patrick CHALON ; Laurent RAYMOND ; Patrick DELETANG ; Wilfried SCHWARTZ ;

### Suppléants représentant leurs titulaires absents :

Rabia HADJIDJ-BOUAKKAZ pour Wilfried SCHWARTZ

### Titulaires ayant reçu pouvoir par un autre titulaire :

Frédéric AUGIS par Philippe BRIAND ; Christian GATARD par Bernard PLAT

### Secrétaire de séance :

Bernard LORIDO

**C 19/06/10 – APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2018 FIL BLANC (TPMR TOURS), DELEGATAIRE DU SERVICE PUBLIC DE TRANSPORT DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE**

Monsieur Frédéric AUGIS, Président, présente le rapport suivant :

En application de la convention de délégation de service public 2016-2018 confiant à TPMP TOURS, sous le nom commercial FIL BLANC, l'exploitation du transport public des personnes à mobilité réduite, il est proposé au Comité syndical d'approuver le compte-rendu d'activité relatif à l'année 2018 dont un exemplaire est joint à la présente délibération.

## 1. BILAN D'ACTIVITE

Les principaux chiffres de l'année 2018 :

- **Nombre de transports** : 77 495 voyages dont 4 944 voyages d'accompagnateurs gratuits et 2 483 voyages d'accompagnateurs payants soit 70.068 voyages hors accompagnateurs ;
- **Répartition du nombre d'inscrits** : 1.168 inscrits se décomposant ainsi : aveugles (232), fauteuils (606) et marche difficile (330) ;
- **Prix d'un voyage** : 1.50€
- **Recette du service** (conservée par le délégataire) : 105 188 €
- **Nombre de conducteurs** (équivalent temps plein) : 14,84
- **Nombre de véhicules Tours Métropole Val de Loire** : 19 (dont un en réserve et 3 véhicules neufs au 26 novembre 2018) ;
- **Age moyen du parc** : 6,66 ans

## 2. BILAN FINANCIER

Le bilan financier 2018 de Fil Blanc fait apparaître une contribution forfaitaire totale de l'autorité organisatrice d'un montant **1.872.606,88 € HT** se décomposant ainsi :

- Contribution forfaitaire Fixe actualisée (à 4.38%) : **1.368.401,88 €**
- Contribution forfaitaire Variable (70 068 voyages) : **494.816 €**
- Intéressement (Bonus-Malus sur qualité de service) : **9. 389 €**

Le total des mandatements déjà établis au titre de la contribution forfaitaire fixe 2018 sous forme d'avances trimestrielles (25 %), s'élevant à **1.331.456 €**, ajouté à la contribution forfaitaire variable (20%) s'élevant à **409.600 € HT**, il restera à mandater un solde de **131 551 € HT** au titre de l'année 2018 se décomposant ainsi :

- Indexation de la CFF (4.38 %) : **36 946 €**
- Solde de la CFV (70 742 voyages) : **85 216 €**
- Intéressement qualité de service : **9 389 €**

Et un reliquat de TVA sur le solde de la CFV de 8 521,60 € et sur le bonus qualité de 938.95 €

En conséquence, il est proposé au Comité Syndical :

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 1411-3,

**Vu** l'examen du rapport par la Commission consultative des services publics locaux en application de l'article L. 1413-1 du code susvisé, réunie le 11 juin 2019;

**Vu** la convention de Délégation de service public 2016-2018 signée le 25 novembre 2015 entre la société Fil Blanc / TPMR TOURS et la Communauté d'agglomération Tour(s) plus,

- **PREND ACTE** du rapport annuel 2018 du délégataire du service public de transport pour les personnes à mobilité réduite dont un exemplaire est annexé à la présente délibération ;

**Le Comité adopte à l'unanimité**

**Pour extrait conforme et  
certification du caractère exécutoire,**



**Le Président,**

**Frédéric AUGIS**

